

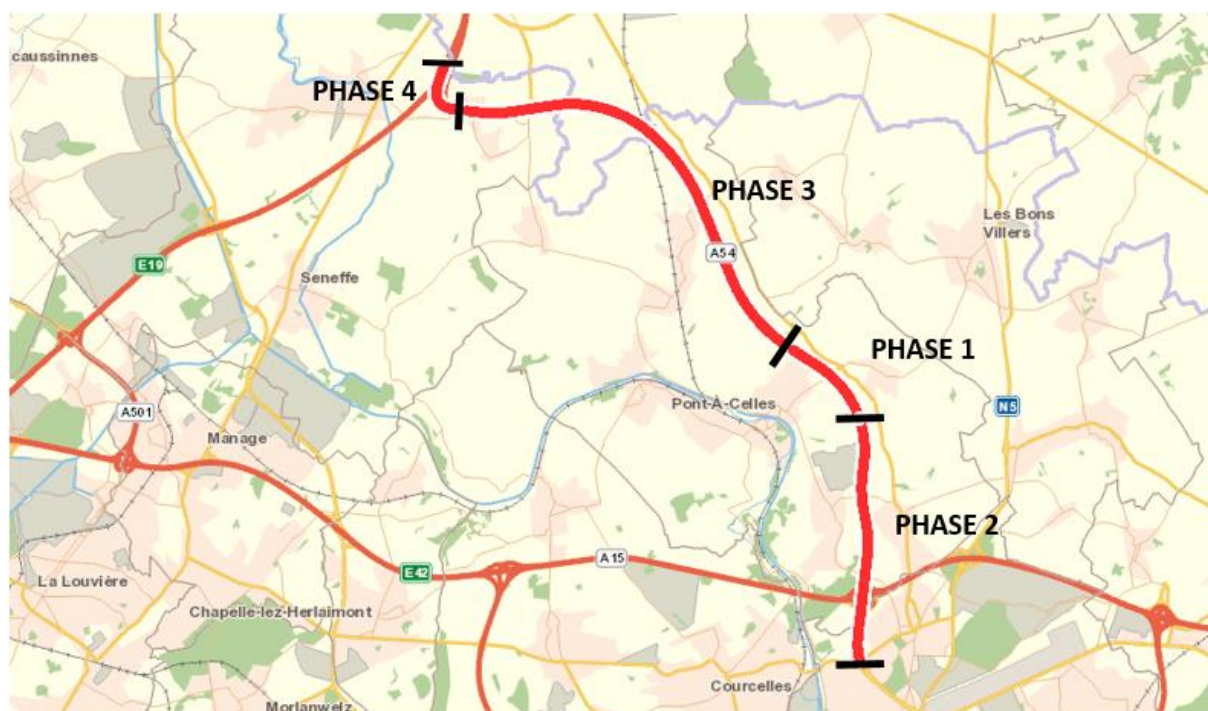
## E420/A54 – Chantier de réhabilitation entre Petit-Roeulx et Gosselies :

### Début de la phase 2 entre Luttre et Gosselies

25 avril 2017

A la fin de cette semaine, la première phase du chantier visant à réhabiliter l'autoroute E420/A54, entre Petit-Roeulx et Gosselies, en direction de Charleroi, sera achevée.

Cette première phase portait sur le tronçon allant de la **sortie de Luttre, jusqu'à l'accès de Luttre** (BK 10.45 à 12.35). Les voies seront **totaleme nt libérées sur ce tronçon rénové à partir de ce dimanche 30 avril, en fin de journée.**



Par contre, sur ce tronçon, le week-end du 29 au 30 avril, **une seule bande sera disponible uniquement en direction de Charleroi** pour permettre d'achever sa rénovation.



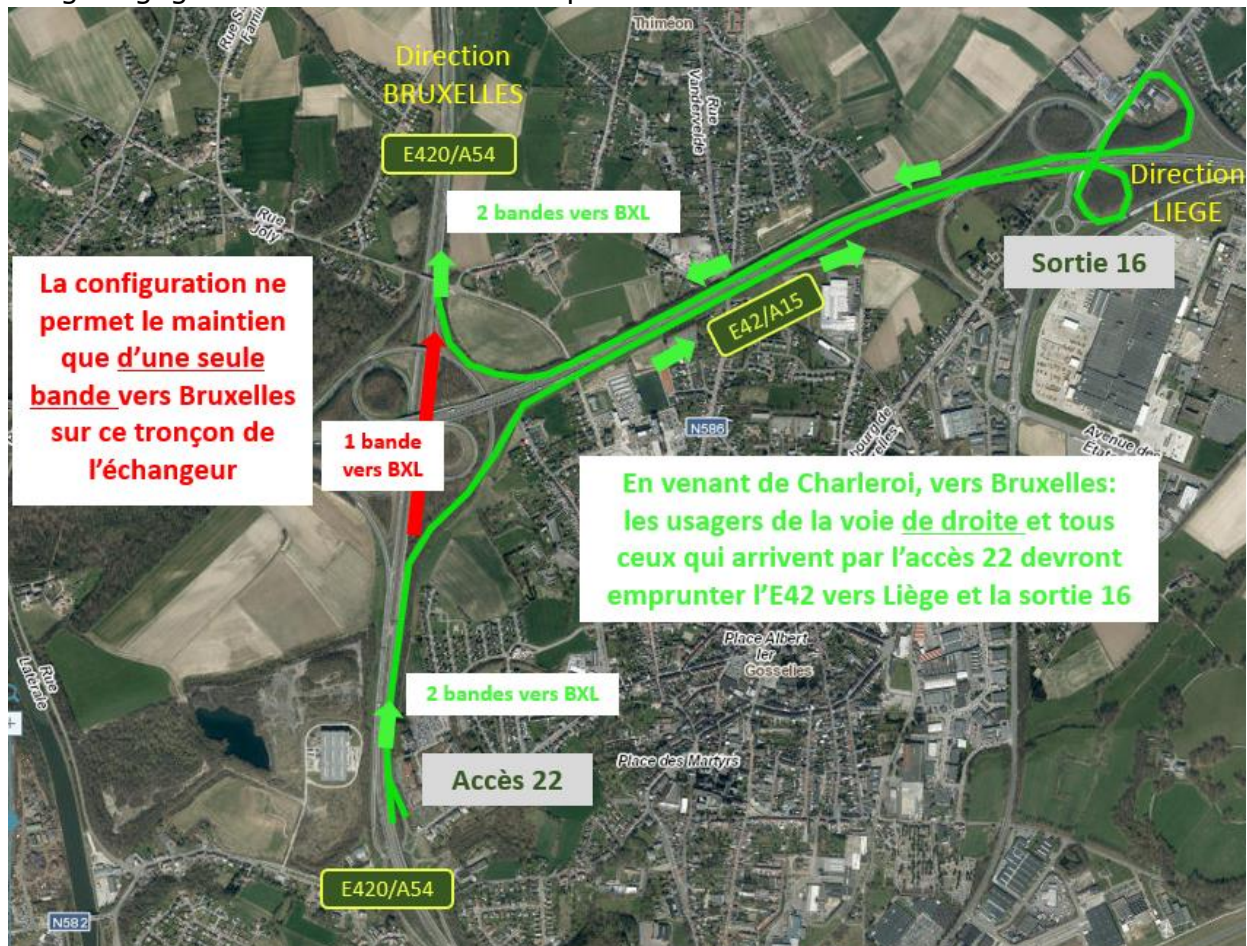
## PHASE 2

Le **mardi 2 mai**, la seconde phase débutera. Elle s'étendra de **Luttre à Gosselies** (BK 12.34 à 17.25).

Si les conditions climatiques le permettent, la signalisation sera mise en place progressivement à partir de ce **jeudi 27 avril**.

Cette seconde phase engendrera progressivement, à partir du 27 avril, les modifications de circulation suivantes sur ce tronçon:

- Dans les deux sens de circulation, **deux voies** seront maintenues avec une vitesse limitée à **70 km/h** => **SEULE EXCEPTION** : dans l'échangeur de Thiméon, suite à sa configuration, il est impossible de maintenir 2 bandes dans chaque sens. **Une seule voie pourra transiter par l'échangeur en direction de Bruxelles, celle de gauche.** La voie de droite sera quant à elle déviée par la sortie N°16 de l'autoroute E42/A15. Cette déviation devra également être empruntée par les usagers gagnant l'A54 vers Bruxelles par l'accès N°22.



- Les usagers circulant sur l'E42/A15 en provenance de Liège ne pourront pas emprunter la bretelle de l'échangeur de Thiméon en direction l'A54 vers Charleroi. Une déviation sera mise en place via le R3 et la N90/route de la Basse Sambre.



- Les usagers circulant sur l'E42/15 en provenance de Mons et se dirigeant vers l'A54 en direction de Charleroi devront brièvement quitter l'autoroute à la sortie N°22 et remonter directement sur l'autoroute.



A partir du jeudi 4 mai :

Les usagers circulant sur l'A54 vers Charleroi ne pourront plus emprunter la sortie N°22. Une déviation sera mise en place via la sortie N°25.

Il est également à noter que les bretelles de l'échangeur de Thiméon seront fermées totalement certains week-ends afin de réhabiliter leurs amorces.

Cette phase 2 devrait être achevée avant les congés d'été.



## RAPPEL

Depuis la fin du mois de mars dernier, un chantier visant à réhabiliter l'autoroute E420/A54 est en cours de réalisation entre Petit-Roeulx et Gosselies ouest, soit sur environ 17,5 km. Les travaux portent uniquement sur les voies en direction de Charleroi.

Ce chantier est prévu pour une durée d'environ une année. Afin d'en réduire au maximum l'impact sur les usagers, les travaux seront divisés en 4 phases.

La phase 1 touche à sa fin.

La phase 3 – entre Petit-Roeulx et Luttre (BK 1.35 à 10.45) - sera réalisée après les congés d'été 2017.

La phase 4 consistera à traiter la courbe de Petit-Roeulx (BK -0.15 à 1.35). Elle sera programmée pendant la phase 2 ou la phase 3 et nécessitera pendant un week-end la fermeture complète de l'autoroute (dates plus précises communiquées ultérieurement).

Ce chantier consiste notamment à :

- Réhabiliter le revêtement de l'autoroute (2 voies et bande d'arrêt d'urgence) ainsi que ses bretelles d'accès et de sortie ;
- Remplacer par endroit la fondation de la chaussée ;
- Réhabiliter des ponts inférieurs ;
- Sécuriser des ponts supérieurs ;
- Placer de nouveaux équipements de sécurité (béton en berme centrale et dispositifs métalliques en berme latérale) et de nouveaux dispositifs d'évacuation d'eau ;
- Poser un portique de signalisation à l'échangeur de Thiméon ;
- Remplacer l'éclairage par un dispositif LED ;
- Réhabiliter l'aire de Fromiée.

Il représente un budget de 14.485.815 € HTVA, financé par la SOFICO.

Il est réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.

